Disclaimer : Document presented by www.911GlobalMeds.com
911GlobalMeds.com
Express Medicine Shipments, Globally!
FOR PUBLIC INTEREST & INFORMATION ONLY.
NO BRAND OR GENERIC MEDICINE IS BEING PROMOTED
FOR SALES FROM THE CONTENT OF THIS DOCUMENT.

Source : U.S. National Library of Medicine

URL de cette page : https://medlineplus.gov/druginfo/meds/a601081.html

Mycophénolate

prononcé comme (mye koe fen' oh tard)

AVERTISSEMENT IMPORTANT :

Risque de malformations congénitales :

Le mycophénolate ne doit pas être pris par les femmes enceintes ou susceptibles de le devenir. Il existe un risque élevé que le mycophénolate provoque une fausse couche (perte de grossesse) au cours des 3 premiers mois de grossesse ou que le bébé naisse avec des malformations congénitales (problèmes présents à la naissance).

Vous ne devez pas prendre de mycophénolate si vous êtes enceinte ou si vous pouvez devenir enceinte. Vous devez avoir un test de grossesse négatif avant de commencer votre traitement par mycophénolate, à nouveau 8 à 10 jours plus tard, et lors des rendez-vous de suivi de routine. Vous devez utiliser une méthode de contraception acceptable pendant votre traitement et pendant 6 semaines après l'arrêt de la prise de mycophénolate. Votre médecin vous dira quelles formes de contraception vous pouvez utiliser. Le mycophénolate peut diminuer l'efficacité des contraceptifs oraux (pilules contraceptives), il est donc particulièrement important d'utiliser une deuxième forme de contraception avec ce type de contraceptif.

Si vous êtes un homme dont la partenaire est susceptible de tomber enceinte, vous devez utiliser une méthode de contraception acceptable pendant le traitement et pendant au moins 90 jours après votre dernière dose. Ne donnez pas de sperme pendant votre traitement et pendant au moins 90 jours après votre dernière dose.

Appelez immédiatement votre médecin si vous pensez que vous ou votre partenaire êtes enceinte ou si vous n'avez pas vos règles.

En raison de la possibilité que votre don aille à une femme qui pourrait être ou devenir enceinte, ne donnez pas de sang pendant votre traitement et pendant au moins 6 semaines après votre dernière dose.

Risques d'infections graves :

Le mycophénolate affaiblit le système immunitaire de l'organisme et peut diminuer votre capacité à combattre les infections. Lavez-vous souvent les mains et évitez les personnes malades pendant que vous prenez ce médicament. Si vous ressentez l'un des symptômes suivants, appelez immédiatement votre médecin : fièvre, mal de gorge, frissons ou toux ; ecchymoses ou saignements inhabituels ; douleur ou brûlure pendant la miction;

urination fréquente; plaie ou plaie rouge, chaude ou qui ne guérit pas; drainage d'une plaie cutanée; faiblesse générale, fatigue extrême ou sensation de malaise; symptômes de la ''grippe'' ou d'un ''rhume''; douleur ou enflure au cou, à l'aine ou aux aisselles; taches blanches dans la bouche ou la gorge ; boutons de fièvre; ampoules; mal de tête ou mal d'oreille; ou d'autres signes d'infection.

Vous pouvez être infecté par certains virus ou bactéries, mais ne présenter aucun signe d'infection. La prise de mycophénolate augmente le risque que ces infections s'aggravent et provoquent des symptômes. Informez votre médecin si vous avez un type d'infection, comme l'hépatite B ou C, y compris une infection qui ne provoque pas de symptômes.

Le mycophénolate peut augmenter le risque de développer une leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP ; une infection rare du cerveau qui ne peut être traitée, prévenue ou guérie et qui entraîne généralement la mort ou une invalidité grave). Dites à votre médecin si vous avez ou avez déjà eu une LEMP ou une autre affection qui affecte votre système immunitaire, comme le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ; le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA); la sarcoïdose (une affection qui provoque un gonflement des poumons et parfois d'autres parties du corps) ; leucémie (cancer qui provoque la production et la libération d'un trop grand nombre de cellules sanguines dans la circulation sanguine); ou un lymphome. Si vous ressentez l'un des symptômes suivants, appelez immédiatement votre médecin : faiblesse d'un côté du corps ou dans les jambes ; difficulté ou incapacité à contrôler vos muscles; confusion ou difficulté à penser clairement; déséquilibre; perte de mémoire; difficulté à parler ou à comprendre ce que disent les autres; ou un manque d'intérêt ou de préoccupation pour les activités habituelles ou les choses qui vous tiennent habituellement à cœur.

Le mycophénolate peut augmenter votre risque de développer certains types de cancer, y compris le lymphome (un type de cancer qui se développe dans le système lymphatique) et le cancer de la peau. Dites à votre médecin si vous ou un membre de votre famille avez ou avez déjà eu un cancer de la peau. Évitez l'exposition inutile ou prolongée à la lumière solaire réelle et artificielle (lits de bronzage, lampes solaires) et à la luminothérapie et portez des vêtements de protection, des lunettes de soleil et un écran solaire (avec un facteur SPF de 30 ou plus). Cela aidera à diminuer votre risque de développer un cancer de la peau. Appelez votre médecin si vous ressentez l'un des symptômes suivants : douleur ou gonflement du cou, de l'aine ou des aisselles ; une nouvelle peau douloureuse ou bosse ; un changement de taille ou de couleur d'un grain de beauté; une lésion cutanée brune ou noire (plaie) avec des bords irréguliers ou une partie de la lésion qui ne ressemble pas à l'autre ; changements cutanés; plaies qui ne guérissent pas; fièvre inexpliquée; fatigue qui ne part pas; ou perte de poids.

Votre médecin ou votre pharmacien vous remettra la fiche d'information patient du fabricant (Guide des médicaments) au début du traitement par mycophénolate et à chaque renouvellement de votre ordonnance. Lisez attentivement les informations et demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si vous avez des questions. Vous pouvez également visiter le site Web de la Food and Drug Administration (FDA)http://www.fda.gov/Drugs [http://www.fda.gov/Drugs]pour obtenir le Guide des médicaments.

Gardez tous les rendez-vous avec votre docteur et le laboratoire. Votre médecin prescrira certains tests de laboratoire pour vérifier la réponse de votre corps au mycophénolate.

Discutez avec votre médecin des risques liés à la prise de mycophénolate.

Pourquoi ce médicament est-il prescrit ?

Le mycophénolate (CellCept) est utilisé avec d'autres médicaments pour aider à prévenir le rejet d'organe transplanté (attaque de l'organe transplanté par le système immunitaire de la personne recevant l'organe) chez les adultes ayant reçu une transplantation cardiaque et hépatique et chez les adultes et les enfants de 3 mois. et plus qui ont reçu une greffe de rein. Le mycophénolate (Myfortic) est utilisé avec d'autres médicaments pour empêcher l'organisme de rejeter les greffes de rein. Le mycophénolate appartient à une classe de médicaments appelés agents immunosuppresseurs. Il agit en affaiblissant le système immunitaire du corps afin qu'il n'attaque pas et ne rejette pas l'organe transplanté.

Comment ce médicament doit-il être utilisé ?

Le mycophénolate se présente sous la forme d'une gélule, d'un comprimé, d'un comprimé à libération retardée (libère le médicament dans l'intestin) et d'une suspension (liquide) à prendre par voie orale. Il est généralement pris deux fois par jour à jeun (1 heure avant ou 2 heures après avoir mangé ou bu, sauf indication contraire de votre médecin). Prenez du mycophénolate à peu près aux mêmes heures chaque jour et essayez d'espacer vos doses d'environ 12 heures. Suivez attentivement les instructions sur l'étiquette de votre ordonnance et demandez à votre médecin ou à votre pharmacien de vous expliquer toute partie que vous ne comprenez pas. Prenez le mycophénolate exactement comme indiqué. N'en prenez pas plus ou moins ou plus souvent que prescrit par votre médecin.

Le médicament contenu dans le comprimé à libération retardée (Myfortic) est absorbé différemment par l'organisme que le médicament contenu dans la suspension, le comprimé et la capsule (CellCept). Ces produits ne peuvent pas être substitués les uns aux autres. Chaque fois que vous faites remplir votre ordonnance, assurez-vous que vous avez reçu le bon produit. Si vous pensez avoir reçu le mauvais médicament, parlez-en immédiatement à votre médecin et à votre pharmacien.

Avalez les comprimés, les comprimés à libération retardée et les gélules entiers ; ne les fendez pas, ne les mâchez pas et ne les écrasez pas. Ne pas ouvrir les gélules.

Ne mélangez pas la suspension de mycophénolate avec d'autres médicaments.

Faites attention de ne pas renverser la suspension ou de l'éclabousser sur votre peau. Si vous obtenez la suspension sur votre peau, lavez bien la zone avec de l'eau et du savon. Si vous recevez la suspension dans vos yeux, rincez à l'eau claire. Utilisez des serviettes en papier humides pour essuyer tout liquide renversé.

Le mycophénolate aide à prévenir le rejet d'une greffe d'organe uniquement tant que vous prenez le médicament. Continuez à prendre du mycophénolate même si vous vous sentez bien. N'arrêtez pas de prendre du mycophénolate sans en parler avec votre médecin.

autres utilisations de ce médicament

Le mycophénolate est également utilisé pour traiter la maladie de Crohn (une maladie dans laquelle le corps attaque la muqueuse du tube digestif, provoquant des douleurs, de la diarrhée, une perte de poids et de la fièvre). Discutez avec votre médecin des risques possibles liés à l'utilisation de ce médicament pour votre état.

Ce médicament peut être prescrit pour d'autres usages ; Demande à ton docteur ou pharmacien pour plus d'informations.

Quelles précautions particulières dois-je suivre ?

Avant de prendre du mycophénolate,

- informez votre médecin et votre pharmacien si vous êtes allergique au mycophénolate, à l'acide mycophénolique, à tout autre médicament ou à l'un des ingrédients du produit mycophénolate ou acide mycophénolique que vous prenez. Si vous prenez du mycophénolate liquide, informez votre médecin et votre pharmacien si vous êtes allergique à l'aspartame ou au sorbitol. Demandez à votre pharmacien la liste des ingrédients.
- informez votre médecin et votre pharmacien des autres médicaments sur ordonnance et en vente libre, des vitamines, des suppléments nutritionnels et des produits à base de plantes que vous prenez ou envisagez de prendre. Assurez-vous de mentionner l'un des éléments suivants : charbon actif ; aciclovir (Zovirax); certains antibiotiques tels que l'amoxicilline et l'acide clavulanique (Augmentin), la ciprofloxacine (Cipro) et le sulfaméthoxazole/triméthoprime (Bactrim) ; azathioprine (Azasan, Imuran); cholestyramine (Prevalite); ganciclovir (Cytovene, Valcyte); autres médicaments qui suppriment le système immunitaire; isavuconazonium (Cresemba); probénécide (Probalan); les inhibiteurs de la pompe à protons tels que le lansoprazole (Dexilant, Prevacid) et le pantoprazole (Protonix); rifampicine (Rifadin, Rimactane, dans Rifamate, Rifater); telmisartan (Micardis, dans Twynsta); valaciclovir (Valtrex); et le valganciclovir (Valcyte). Informez également votre médecin si vous prenez une combinaison de norfloxacine (Noroxin) et de métronidazole (Flagyl). De nombreux autres médicaments peuvent également interagir avec le mycophénolate, alors assurez-vous d'informer votre médecin de tous les médicaments que vous prenez, même ceux qui ne figurent pas sur cette liste. Assurez-vous également d'informer votre médecin si vous arrêtez de prendre l'un de vos médicaments. Votre médecin devra peut-être modifier les doses de vos médicaments ou vous surveiller attentivement pour détecter tout effet secondaire.

- si vous prenez du sevelamer (Renagel, Renvela) ou des antiacides contenant du magnésium ou de l'aluminium, prenez-les 2 heures après avoir pris du mycophénolate.
- informez votre médecin si vous avez ou avez déjà eu le syndrome de Lesch-Nyhan ou le syndrome de Kelley-Seegmiller (maladies héréditaires qui provoquent des taux élevés d'une certaine substance dans le sang, des douleurs articulaires et des problèmes de mouvement et de comportement); anémie (un nombre inférieur à la normale de globules rouges); neutropénie (nombre inférieur à la normale de globules blancs); ulcères ou toute maladie qui affecte votre estomac, vos intestins ou votre système digestif; tout type de cancer; ou une maladie rénale ou hépatique.
- informez votre médecin si vous allaitez.
- vous devez savoir que le mycophénolate peut vous rendre somnolent, confus, étourdi, étourdi ou provoquer des tremblements incontrôlables d'une partie du corps. Ne conduisez pas de voiture et ne faites pas fonctionner de machines tant que vous ne savez pas comment ce médicament vous affecte.
- ne vous faites pas vacciner sans en parler à votre médecin. Demandez à votre médecin si vous devez vous faire vacciner contre la grippe avant ou pendant votre traitement, car la prise de mycophénolate peut augmenter votre risque d'infection.
- si vous souffrez de phénylcétonurie (PCU, une maladie héréditaire dans laquelle un régime alimentaire spécial doit être suivi pour éviter d'endommager votre cerveau pouvant entraîner une déficience intellectuelle sévère), vous devez savoir que la suspension de mycophénolate contient de l'aspartame, une source de phénylalanine.

Quelles instructions diététiques particulières dois-je suivre ?

Sauf indication contraire de votre médecin, continuez votre régime alimentaire normal.

Que dois-je faire si j'oublie une dose ?

Si vous prenez un comprimé, une gélule ou une suspension de mycophénolate (Cellcept), prenez la dose oubliée dès que vous vous en souvenez. Cependant, si la prochaine dose est à moins de 2 heures, sautez la dose oubliée et

continuez votre programme de dosage régulier. Ne prenez pas une double dose pour compenser une dose oubliée.

Si vous prenez un comprimé à libération retardée de mycophénolate (Myfortic), prenez la dose oubliée dès que vous vous en souvenez. Cependant, s'il est presque l'heure de la dose suivante, sautez la dose oubliée et continuez votre schéma posologique habituel. Ne prenez pas une double dose pour compenser une dose oubliée.

quels effets secondaires ce médicament peut-il causer?

Le mycophénolate peut provoquer des effets secondaires. Informez votre médecin si l'un de ces symptômes est grave ou ne disparaît pas :

- constipation
- douleur ou gonflement de l'estomac
- nausée
- vomissement
- difficulté à s'endormir ou à rester endormi
- douleur, en particulier dans le dos, les muscles ou les articulations
- mal de crâne
- gaz
- sensation de picotement, de picotement ou de brûlure sur la peau
- raideur ou faiblesse musculaire

Certains effets secondaires peuvent être sérieux. Si vous ressentez l'un des symptômes suivants ou ceux énumérés dans la section AVERTISSEMENT IMPORTANT, appelez immédiatement votre médecin :

- diarrhée, douleurs soudaines à l'estomac
- enflure des mains, des bras, des pieds, des chevilles ou du bas des jambes
- difficulté à respirer
- douleur thoracique
- éruption
- démangeaison
- rythme cardiaque rapide
- vertiges
- évanouissement
- manque d'énergie
- peau pâle
- saignements ou ecchymoses inhabituels
- selles noires et goudronneuses

- sang rouge dans les selles
- vomi sanglant
- vomi qui ressemble à du marc de café
- sang dans les urines
- jaunissement de la peau ou des yeux

Le mycophénolate peut provoquer d'autres effets secondaires. Appelez votre médecin si vous avez des problèmes inhabituels pendant que vous prenez ce médicament.

Si vous ressentez un effet secondaire grave, vous ou votre médecin pouvez envoyer un rapport en ligne au programme de déclaration des événements indésirables MedWatch de la Food and Drug Administration (FDA). (http://www.fda.gov/Safety/MedWatch [http://www.fda.gov/Safety/MedWatch]) ou par téléphone (1-800-332-1088).

Que dois-je savoir sur l'entreposage et l'élimination de ce médicament?

Conservez ce médicament dans son contenant d'origine, bien fermé et hors de portée des enfants. Conservez-le à température ambiante et à l'abri de la chaleur et de l'humidité excessives (pas dans la salle de bain). La suspension de mycophénolate peut également être conservée au réfrigérateur. Ne pas congeler la suspension de mycophénolate. Éliminer toute suspension de mycophénolate inutilisée après 60 jours.

Les médicaments inutiles doivent être éliminés de manière spéciale pour s'assurer que les animaux domestiques, les enfants et les autres personnes ne peuvent pas les consommer. Cependant, vous ne devez pas jeter ce médicament dans les toilettes. Au lieu de cela, la meilleure façon de se débarrasser de vos médicaments est d'utiliser un programme de récupération des médicaments. Parlez à votre pharmacien ou communiquez avec votre service local des ordures/recyclage pour en savoir plus sur les programmes de reprise dans votre communauté. Consultez le site Web de la FDA sur l'élimination sûre des médicaments (http://goo.gl/c4Rm4p [http://goo.gl/c4Rm4p]) pour plus d'informations si vous n'avez pas accès à un programme de reprise.

Il est important de garder tous les médicaments hors de la vue et de la portée des enfants, car de nombreux contenants (tels que les piluliers hebdomadaires et ceux pour les gouttes ophtalmiques, les crèmes, les patchs et les inhalateurs) ne sont pas à l'épreuve des enfants et les jeunes enfants peuvent les ouvrir facilement. Pour protéger les jeunes enfants contre l'empoisonnement, verrouillez toujours les bouchons de sécurité et placez immédiatement le médicament dans un endroit sûr - un endroit haut et loin et hors de leur vue et de leur portée.http://www.upandaway.org [http://www.upandaway.org]

n cas d'urgence/surdosage

En cas de surdosage, appelez la ligne d'assistance antipoison au 1-800-222-1222. Des informations sont également disponibles en ligne surhttps://www.poisonhelp.org/help [https://www.poisonhelp.org/help]. Si la victime s'est effondrée, a eu une crise, a du mal à respirer ou ne peut pas être réveillée, appelez immédiatement les services d'urgence au 911.

Les symptômes de surdosage peuvent inclure les éléments suivants :

- Douleur d'estomac
- nausée

- vomissement
- brûlures d'estomac
- diarrhée
- fièvre, mal de gorge, frissons, toux et autres signes d'infection

Quelles autres informations dois-je connaître ?

Ne laissez personne d'autre prendre vos médicaments. Posez à votre pharmacien toutes les questions que vous avez sur le renouvellement de votre ordonnance.

Il est important que vous conserviez une liste écrite de tous les médicaments sur ordonnance et en vente libre que vous prenez, ainsi que de tous les produits tels que les vitamines, les minéraux ou d'autres compléments alimentaires. Vous devez apporter cette liste avec vous chaque fois que vous consultez un médecin ou si vous êtes admis à l'hôpital. Il s'agit également d'informations importantes à emporter avec vous en cas d'urgence.

noms rands

- CellCept®
- myfortique®

Dernière révision - 15/01/2022

Apprenez à citer cette page

Avis de non-responsabilité de l'American Society of Health-System Pharmacists, Inc.

AHFS®Renseignements pour les patients sur les médicamentsMC. © Copyright, 2022. L'American Society of Health-System Pharmacists®, 4500 East-West Highway, Suite 900, Bethesda, Maryland. Tous les droits sont réservés. Reproduction à des fins commerciales doit être autorisé par l'ASHP.

Bibliothèque nationale de médecine 8600 Rockville Pike, Bethesda, MD 20894 Département américain de la santé et des services sociaux

Instituts nationaux de la santé

Dernière mise à jour de la page : 25 mars 2022